

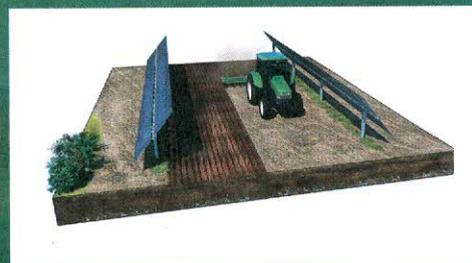
# Projet de centrale photovoltaïque en Agrinerie®



Un projet de centrale photovoltaïque est en cours de développement sur les trois communes de Rosnay, Treslon et Germigny. Développé par Akuo, producteur indépendant français d'énergie renouvelable et distribuée qui compte aujourd'hui à son actif 67 centrales, ce projet **produira annuellement 65 GWh**, ce qui équivaut à la consommation annuelle en électricité de près de 13 000 foyers, et permettra ainsi **d'augmenter la production locale d'énergie renouvelable**.

Cette centrale Agrinerie® permet de **faire cohabiter production agricole et énergétique sur le même site**, dans des conditions favorisant la viabilité et la durabilité de chaque système. La surface agricole sera préservée et utilisée pour des productions animales et végétales (petits fruits et grandes cultures notamment) pour répondre aux enjeux de pérennité de l'exploitation créant ainsi entre un et trois nouveaux emplois. Cette alliance entre le photovoltaïque et l'agriculture permet de favoriser la diversification des productions sur la parcelle en apportant de nouvelles conditions agronomiques favorables telles que l'apport d'ombrage par les panneaux, permettant de conserver l'humidité des sols, assurant ainsi une meilleure production en période de sécheresse.

Ce projet de centrale agrivoltaïque est constitué de **panneaux photovoltaïques fixes au sol et de panneaux « Trackers »**. Ces panneaux photovoltaïques sont conçus pour suivre la trajectoire du soleil par une rotation sur un axe horizontal. Les rangées de panneaux sont suffisamment espacées entre elles et surélevées pour permettre le passage des équipements motorisés pour l'exploitation agricole.

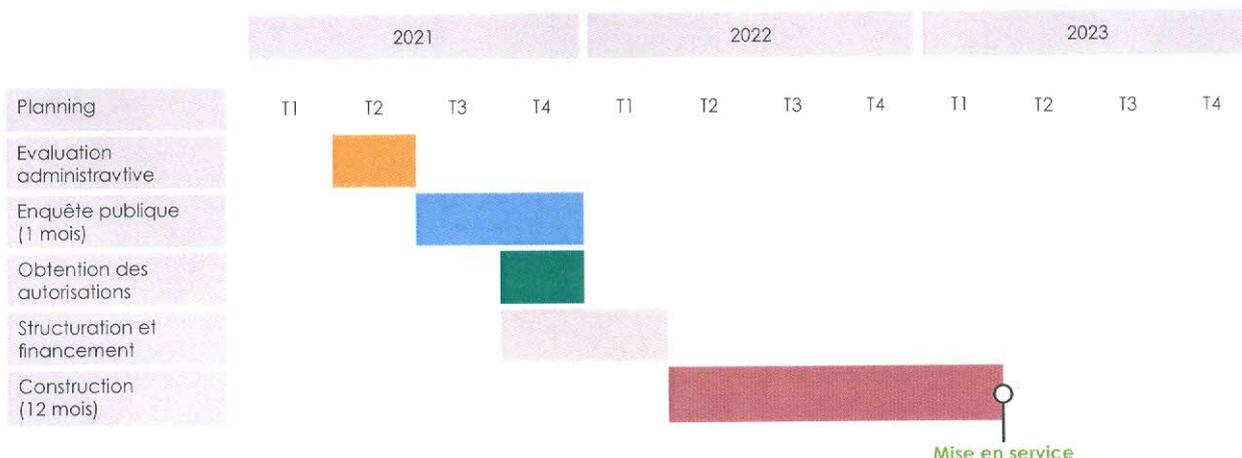


A ce jour, **l'étude d'impact environnemental du projet**, menée par des experts indépendants, **est en cours de finalisation**. Elle comprend notamment une étude faune flore et une étude paysagère approfondies.

L'étude faune flore commencée au 2<sup>e</sup> trimestre 2020 a démontré **peu d'enjeux sur la majeure partie des terrains à l'exception des abords du site**. Ces zones seront évitées afin d'affecter le moins possible la faune et la flore. Des passes à faune seront mises en place et les travaux de la zone seront adaptés aux espèces présentes, notamment lors de la période de reproduction.

Des **haies placées aux abords du site** permettront de favoriser la biodiversité sur le site et de diminuer l'impact visuel de la centrale sur le paysage, notamment depuis Treslon et la D27. La suppression des panneaux situés à proximité des coteaux visibles depuis Treslon a également été décidée. Pour augmenter la discrétion de cette implantation, les pistes seront de couleur claire pour s'apparenter à celle des chemins agricoles et les chemins existants seront maintenus.

Les **prochaines étapes qui attendent le projet** sont résumées dans le tableau suivant :



Le projet générera par ailleurs des taxes, qui bénéficieront directement aux communes sur lesquelles il s'implante.

Etant données les conditions sanitaires actuelles, nous ne pouvons pas organiser une réunion publique sur le projet, cependant nous serons présents en **mairie de Germigny le 5 mars 2021 de 9h à 17h**. Nous serions ravis de vous rencontrer afin que nous puissions vous présenter le projet plus en détail et répondre aux diverses interrogations que vous pourriez avoir.